



COMMUNIQUÉ de PRESSE



VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026

Décarbonation de la pêche

Un nouvel appel à projets pour imaginer la pêche bretonne de 2040

Au premier rang des flottes françaises, touchée par les crises du carburant, la pêche bretonne est confrontée aux impératifs de transition énergétique et de compétitivité économique. Pour aider la filière à bâtir un avenir durable, la Région Bretagne, avec le soutien des fonds européens, ouvre un appel à projets afin de "propulser" les solutions innovantes qui permettront de sécuriser la profession et de réduire les émissions des navires de pêche bretons.

Dans un contexte marqué par **l'urgence climatique, l'augmentation des coûts du carburant** et la nécessité de préserver la souveraineté alimentaire, **la transition énergétique de la flotte constitue un enjeu majeur.**

Ouvert du 15 septembre au 15 décembre 2026, le nouvel appel à projets de la Région Bretagne s'adresse aux entreprises de la filière pêche et aquaculture, de l'innovation maritime, ainsi qu'aux organisations professionnelles et interprofessionnelles.

L'objectif est clair : **accompagner le développement de technologies** capables de réduire durablement les émissions de gaz à effet de serre, tout en améliorant les performances économiques et environnementales des navires.

FAIRE ÉMERGER DES SOLUTIONS

"Les propulsions décarbonées, les carburants alternatifs, l'hybridation énergétique, l'amélioration de l'efficacité énergétique à bord... Nous devons explorer toutes les pistes et nous faisons confiance aux savoir-faire bretons pour trouver des voies d'avenir pour la pêche", précise **Daniel Cueff**, vice-président de la Région à la mer et au littoral.

Les projets retenus pourront bénéficier d'un financement couvrant jusqu'à **80 % des dépenses éligibles, dans la limite de 600 000 €** par opération. L'enveloppe globale mobilisée par la Région Bretagne est de **1,1 M€**.



Les lauréats seront sélectionnés courant 2027, avec la possibilité de mettre en œuvre leur projet sur **une durée maximale de deux ans**.

LEVER UNE PARTIE DES CONTRAINTES TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

La décarbonation de la pêche présente **des contraintes particulières**. Les besoins énergétiques varient fortement selon les métiers et **les espaces disponibles à bord sont limités**. À cela s'ajoute un cadre réglementaire strict, défini notamment par la Politique commune

de la pêche de l'UE, qui **encadre les caractéristiques des navires**.

Ces exigences **rendent souvent complexe l'intégration de nouvelles technologies**. C'est pourquoi la Région Bretagne défend depuis plusieurs années, auprès des institutions européennes, **une adaptation des règles** permettant d'accompagner plus efficacement les transitions énergétiques du secteur, sans jamais remettre en cause la sécurité à bord des navires.

[Cliquez ici pour retrouver le cahier des charges de l'appel à projets.](#)

Chiffres clés de la pêche bretonne

- 1 141 navires de pêches
- 76% de navires de moins de 12 mètres
- 4 000 marins-pêcheurs
- 13 criées réparties sur le littoral breton
- Plus de 71 000t de produits de la mer commercialisés
- 265 M€ de chiffre d'affaire dans les halles à marée bretonnes

SERVICE PRESSE : 02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley - 06 76 87 49 57 | Sylvain Le Duigou - 06 42 32 13 57 | Aymeri Bot - 07 50 12 41 30 | Sébastien Jédon - 06 22 49 94 69